

# Sommaire

---

## Société

### **Raymonde Goudou sensibilise les élèves**

L'Expression - vendredi 25 octobre 2019

## Politique

### **Main dans la main pour relever les défis**

Fraternité Matin - samedi 26 octobre 2019

### **"3 millions de planteurs de Bangolo" chez Raymonde Goudou**

Le Rassemblement - vendredi 25 octobre 2019

### **Deux secrétaires de section du Pdcï démentent et annoncent une action**

Soir Info - samedi 26 octobre 2019

### **Soro continue de dégainer**

Soir Info - samedi 26 octobre 2019

### **"Alassane Ouattara est un bosseur"**

Le Patriote - samedi 26 octobre 2019

### **La mise au point du ministre Kobenan Kouassi Adjoumani**

Le Patriote - samedi 26 octobre 2019

## Conjoncture économique et sociale

### **" Nous avons rencontré les grosses pointures du business russe "**

Fraternité Matin - samedi 26 octobre 2019

### **Le Japon octroie 23 milliards de F Cfa à la Côte d'Ivoire**

Fraternité Matin - samedi 26 octobre 2019

### **Bruno Koné : " Depuis le début de ce programme en 2013, nous sommes à plus de 350 milliards de F Cfa d'exonérations fiscales accordées par l'État "**

Fraternité Matin - samedi 26 octobre 2019



Toumodi / Drogue, alcoolisme, grossesse en milieu scolaire

## Raymonde Goudou sensibilise les élèves

Dans un échange interactif avec les élèves, la ministre de la modernisation de l'administration et de l'innovation du service public, Raymonde Goudou Coffie a surtout déploré certains comportements de la part des élèves de Toumodi. « J'avais des préoccupations concernant la réputation de Toumodi, la réputation que nos enfants ont dans le Bélier: Un enfant est une préoccupation pour ses propres parents d'abord. Quand on met un enfant au monde, ce que les parents cherchent, c'est comment cet enfant puisse réussir», a-elle indiqué d'emblée. Concernant les problèmes, elle a évoqué en premier, la question des congés anticipés à l'approche des fêtes. « Je ne sais pas si nous devons faire le lien chers enfants entre vos conditions difficiles de travail et le fait que dès que les fêtes approchent, vous êtes les premiers à vouloir anticiper sur la date des congés. C'est la première chose qui me dérange. », a-telle désapprouvé. Le second concerne l'alcoolisme. « Quand je fais le tour de Toumodi le soir, malheureusement, je vois des élèves assis dans des bars, maquis, en train de s'enjailler dans la bière. », s'est-elle désolée. Elle a également sensibilisé les filles et les garçons sur les grossesses en milieu scolaire. Pour finir, elle a abordé le phénomène de la consommation de la drogue des élèves les informant en outre que les instructions ont été données aux forces de l'ordre de démanteler les fumoirs et de mettre aux arrêts les élèves qui s'y adonnent. Elle a offert 250 tables-bancs, du matériel informatique, des outils pédagogiques, des fournitures scolaires des équipements sportifs ainsi que des dons en espèce avec la promesse de la construction de la clôture du lycée moderne I de Toumodi.

**TRAORE YAKOUBA DIARRA**

Premier sommet Russie-Afrique / Á Sotchi, sur les bords de la mer Noire, la Russie et l'Afrique ont redessiné les contours de leur coopération.

## Main dans la main pour relever les défis



Sotchi semble avoir marqué le point de départ d'une coopération plus renforcée entre les Africains et la Fédération de Russie.

Les lampions se sont éteints, jeudi, dans l'après-midi, sur le premier sommet Russie Afrique qui, à tout point de vue, était une réussite. Retour sur 48h d'échanges entre la Russie et l'Afrique qui ont décidé de marcher main dans la main pour relever les défis. Tout a commencé le mercredi 23 octobre, au Centre olympique de Sotchi, par le forum économique. De nombreux Chefs d'État africains, hommes d'affaires du continent et de la Russie étaient présents. Vladimir Poutine, le Chef de l'État russe et Abdel Fattah Al Sissi de l'Égypte, les deux co-présidents, pouvaient ouvrir l'acte 1 de la grande messe de Sotchi qui marque le retour en force de la Russie en Afrique. Le pays de Vladimir Poutine qui dit n'être en concurrence en Afrique avec aucune grande puissance veut, dans le respect et l'égalité, apporter son appui à ce continent qui regorge de potentialités. Le thème de ce forum économique était : "Russie-Afrique : relever le potentiel économique". Le Président russe a affiché sa nette intention de doubler les échanges commerciaux avec l'Afrique : « Nous exportons actuellement pour 25 milliards de dollars de nourriture. C'est plus que ce que nous exportons en armes et qui représente 15 milliards. Et nous sommes capables de doubler ces échanges dans les quatre à cinq prochaines années (...) En Afrique, il y a de très nombreux partenaires qui ont de très bonnes perspectives de développement, avec un énorme potentiel de croissance". La Russie, ce ne sont pas seulement les armes. Elle offre de nombreuses autres potentialités et expertises qui peuvent être utiles à l'Afrique dans sa marche vers le développement. Pour mieux comprendre ce que nous disons, nous vous proposons un passage d'un article piqué sur le site dédié à ce premier sommet, la rencontre d'un nouveau départ : " Au premier jour du forum économique Russie Afrique, la Fondation Roscongress a signé un certain nombre d'accords de coopération visant à établir une

communication efficace entre la communauté des experts, le monde des affaires de la Fédération de Russie et celui des pays d'Afrique. Des accords ont été signés avec l'Association égyptienne des exportateurs Expolink, l'Agence de la République du Congo pour les investissements, l'Agence du Niger pour les investissements et les projets stratégiques, l'Agence Eswatini pour les investissements, les Chambres de commerce et d'industrie du Burkina Faso, de Tanzanie, du Nigeria, du Kenya, du Mali et la Confédération des associations d'affaires du Mozambique. « Le forum nous offre une opportunité unique d'établir un dialogue direct avec les autorités et les milieux d'affaires du continent africain. Les accords que nous avons signés aujourd'hui nous ouvrent des perspectives fondamentalement nouvelles et devraient susciter un niveau élevé de communication entre les représentants des entreprises, du gouvernement, des organisations publiques et des institutions sociales. Aujourd'hui, nous avons jeté les bases solides d'une coopération à long terme et multiforme entre la Russie et les pays africains. Un partenariat dans le domaine des technologies modernes, l'industrie, le Btp et de nombreux autres secteurs. Toutes ces questions font l'objet de discussions lors du forum économique Russie Afrique et je suis convaincu que le résultat sera une coopération à long terme, mutuellement avantageuse, avec les partenaires régionaux des pays africains », a indiqué Alexandre Stouglev, directeur du Fonds Roscongress." La coopération dans de nombreux domaines : mines, énergies, Technologies de l'information et de communication...a été passée au peigne fin. Russes et Africains ont décidé de collaborer ensemble dans un partenariat gagnant-gagnant, loin de l'esprit de supériorité. C'est d'égal à égal que tout se fera. C'est la volonté affichée par les autorités russes. Le deuxième jour était celui de la rencontre de haut niveau. Plus politique. Les Chefs d'État et de gouvernement du continent et le Président de la Russie, dans une déclaration dite de Sotchi, ont assis, si on peut le dire, les bases légales de leur collaboration. Le sommet se tiendra tous les trois ans. Il y aura une consultation annuelle. Coopération politique, sécuritaire, économique et commerciale, judiciaire, scientifique, technique, humanitaire et environnementale, tous ces sujets ont été adressés dans la déclaration de Sotchi qui comprend 47 articles. L'Afrique, dans sa marche vers le développement, peut compter sur l'appui russe. Dans un monde multipolaire devenu village planétaire, doit-on se passer de l'aide d'un ami lorsqu'on est confronté à certaines difficultés ? Des pays dans le monde ont bénéficié de

l'assistance d'autres pays. Aujourd'hui, ils ont réussi à se hisser au niveau des États qui les ont soutenus au moment où ils en avaient besoin.

**ÉTIENNE ABOUA**





Soutien au président de la République

## "3 millions de planteurs de Bangolo" chez Raymonde Goudou



La ministre Raymonde Goudou se réjouit du choix porté sur sa personne

**Une délégation de sept personnes, conduite par Mao Guy Elvis Lemanois et représentant les intérêts du mouvement "3 millions de planteurs de Bangolo pour le président Alassane Ouattara" a été reçue en audience, hier jeudi 24 octobre 2019, à son cabinet au 12<sup>ème</sup> étage de la Tour C, par la ministre Raymonde Goudou Coffie. Il urgeait, pour ledit mouvement de soutien aux actions de développement du chef de l'Etat, d'obtenir le parrainage de la ministre pour leur cérémonie d'investiture prévue pour le 14 décembre prochain.**

La réponse favorable de leur hôte a été accueillie comme un soulagement et a été saluée par des applaudissements chaleureux. Ce "oui" est un symbole pour les populations Wê qui, pour cette cérémonie de reconnaissance au premier des citoyens ivoiriens, avaient besoin de témoins authentiques. Guy Elvis Lemanois, en charge de l'installation des sections de base de ce mouvement national baptisé "3 millions de planteurs de Bangolo pour le président Alassane Ouattara", a tenu à rappeler un acte fort du chef de l'Etat en faveur de la restauration de la dignité du peuple wê, très porté sur sa culture : "Après les douloureux événements que notre pays a connus, suite à la crise post-électorale, le président Alassane Ouattara, nous a reçus en audience à la présidence de la République. Il nous a demandé ce qu'il pouvait faire pour nous afin d'atténuer les douleurs de la guerre. Nous avons demandé la restauration de notre patrimoine culturel. Le chef de l'Etat a posé un acte à nul autre pareil, en nous remettant 200 millions FCFA en espèces pour nous permettre de réhabiliter le sanctuaire wê. C'était la première fois qu'une personnalité de son rang montrait un tel intérêt pour notre

culture à laquelle nous sommes viscéralement attachés". Conquis par ce geste, le peuple wê et les populations de Bangolo ont décidé de jeter les bases de cet important mouvement de soutien, d'appropriation et de promotion des actions de développement du chef de l'Etat. Guy Lemanois a tenu à indiquer que le président de la République saisi par courrier de l'existence dudit mouvement et de ses objectifs a instruit Adama Bictogo, Directeur exécutif du RHDP, de recevoir sa délégation. Un devoir dont s'est acquitté vendredi dernier Germain N'dri, directeur Exécutif adjoint, chargé du monde rural. Sur instruction du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, la ministre Anne Désirée Oulotto les recevra bientôt. La ministre Goudou qui est issue d'une culture où la reconnaissance est une des vertus cardinales, s'est sentie particulièrement honorée par cette démarche par laquelle on vient solliciter son parrainage. Afin de l'associer à une manifestation qui vise à célébrer un bâtisseur et un homme de développement. C'est une cause noble qu'elle soutient volontiers, car, personne, dans la classe politique, n'incarne mieux les idéaux de paix, de cohésion, de dialogue et de fraternité du président Félix Houphouët-Boigny, que son digne successeur le président Alassane Ouattara. Elle a traduit tout l'honneur qu'elle ressent et toute la fierté qui est la sienne de travailler depuis 2011 aux côtés du chef de l'Etat à remettre la Côte d'Ivoire sur les rails du développement. Dr Raymonde Goudou a félicité les membres du mouvement "3 millions de planteurs de Bangolo pour le président Alassane" qui ont décidé de rassembler leurs frères et sœurs autour du président de la République, alors que des échéances décisives attendent les Ivoiriens avec la présidentielle d'octobre 2020. Pour le 14 décembre prochain, elle a promis de coordonner les actions avec les autres personnalités du RHDP impliquées dans l'organisation de cette cérémonie d'investiture pour que la manifestation soit une réussite totale.

**KARIM S**



NOMMÉS DÉLÉGUÉS SOUS-PRÉFECTORAUX ASSOCIÉS DU RHDP

## Deux secrétaires de section du Pdcidémentent et annoncent une action

C'est une situation quelque peu gênante. Alors qu'ils ont été nommés par le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), responsables locaux dans leur département, Tiassalé, deux secrétaires de section du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (Pdcidémentent), opposent une fin de non recevoir. D'ailleurs, ils entendent, selon nos sources, dénoncer cette pratique qui avait déjà été observée par le passé. C'est le délégué Pdcidémentent de Tiassalé 3, Morokro sous-préfecture, Koua Kobénan Bilé, se disant surpris, qui a découvert les noms de ces 2 responsables locaux du Pdcidémentent sur la liste des coordonnateurs régionaux associés, des délégués départementaux, communaux et sous-préfectoraux du rhdp récemment nommés. Kouassi A. Théodore, secrétaire de section Pdcidémentent de Boblénou, et leuku Koffi Samuel, secrétaire de section Pdcidémentent de Ahiroa, figurent à la page 14 de cette longue liste de personnes désignées par le parti dirigé par Alassane Ouattara. Il ont été désignés délégués sous-préfectoraux associés du rhdp de Morokro. Mais ces militants du parti d'Henri Konan Bédié ont formellement démenti leur appartenance au parti unifié. Non sans souligner qu'ils n'ont jamais été contactés par un cadre du rhdp. Mais à les écouter, tout serait parti de l'ex-secrétaire de section Pdcidémentent de Morokro, Koua Essan Jules, aujourd'hui au thp. Il aurait transmis leurs noms à l'ex-président du Conseil général de l'Agnéby, Bitty Kokora, qui a également quitté le parti septuagénaire pour rejoindre le parti d'Alassane Ouattara. Tout en annonçant le grand déballage bientôt, le délégué Pdcidémentent Koua Kobénan Bilé a salué la grande mobilisation des militants de sa délégation au meeting du samedi 19 octobre dernier, à Yamoussoukro. « Je remercie tout particulièrement tous les militants qui ont utilisé leurs propres moyens financiers pour leur déplacement depuis les hameaux les plus reculés de la sous-préfecture de Morokro pour prendre part à cet historique meeting. Ils se sont occupés, en plus de leur transport, de leur propre nourriture durant leur séjour à Yamoussoukro. Par ce comportement, ils prouvent leur attachement à leur parti et au président Henri Konan Bédié qui ne cesse de prôner la réconciliation vraie et le retour d'une paix durable en Côte d'Ivoire », a confié le délégué Pdcidémentent de Tiassalé 3, Koua Kobénan Bilé.

HERVÉ KPODION

Depuis Paris / « Ouattara n'est plus candidat, c'est le passé et on va le lui rappeler...»; « Ouattara parti, il reste qui pour me battre ? » Je me suis longtemps fait berner...»

## Soro continue de dégainer



L'ex-pdt de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro.  
(Ph DR)

**L'ancien leader étudiant, devenu chef rebelle, Premier ministre puis patron de l'Assemblée nationale, confie ses ambitions pour l'élection présidentielle de 2020.**

«Ce qui est intéressant avec moi...» Guillaume Soro aime commencer ses phrases par cette petite introduction. Il est vrai que ce qui est intéressant avec lui, c'est qu'après un quart de siècle d'activité politique en Côte d'Ivoire, il a toujours quelque chose à dire, une ambition à formuler, une pique à lancer et un entourage inattendu, comme avec Luc Michel, un militant belge d'extrême droite qui s'est fait connaître en Afrique par sa défense du président burundais, Pierre Nkurunziza. Recevant la presse à l'hôtel Westminster de Paris, mercredi 23 octobre au soir, l'ancien leader étudiant, qui, depuis son irruption en 2002 sur la scène ivoirienne dans les habits de chef rebelle, a occupé les plus hautes fonctions officielles de son pays, est venu confirmer sa volonté d'ajouter la ligne qui manque à son curriculum vitae : président de la République. Nul suspense dans cette déclaration d'intention. Avant même l'âge de se raser; Guillaume Soro faisait savoir à qui voulait l'entendre son ambition de devenir chef de l'Etat. Sa candidature à l'élection prévue en octobre 2020 a été annoncée par ses soins le 12 octobre à Valence, en Espagne, lors d'une rencontre -une «crush party», comme il dit avec des sympathisants de la diaspora, puis confirmée quelques jours plus tard sur RFI et France 24. Mais pour s'installer dans le fauteuil de tous ceux qu'il a chahuté depuis ses premières heures a la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), le bouillant syndicat étudiant ivoirien, M. Soro sait qu'un chemin semé d'embûches

l'attend. Qu'il devra en passer par des alliances à la solidité incertaine. Marginalisé par le pouvoir, il s'est rapproché de l'ancien président Henri Konan Bédié, 85 ans, candidat putatif à un retour aux affaires. «Avec Bédié on s'aime», jure-t-il, non sans avoir manqué de faire remarquer l'âge de celui qui l'a initié au plaisir des cigares cubains. Une alliance de circonstance vient maintenant la phase de tentative de réconciliation avec Laurent Gbagbo, dont il fut le Premier ministre jusqu'en 2010, avant de rejoindre Alassane Ouattara aux mémés fonctions et de devenir ainsi l'un des premiers artisans de la chute de celui qui fut son premier mentor politique et qui, aujourd'hui, vit à Bruxelles dans l'attente d'un éventuel procès en appel devant la Cour pénale internationale (Cpi) : «J'ai demandé à le voir. Son fils a porté plainte contre moi en France. Il peut dire que je ne l'ai pas soutenu. S'il a des choses à me reprocher, j'ai aussi des choses à lui reprocher. S'il avait laissé le pouvoir comme je le lui avais demandé le 29 octobre 2010, il serait redevenu président en 2015. Mais nous ne sommes pas des gamins. On ne va pas léguer nos haines de génération en génération». Guillaume Soro est conscient que la voie du pardon sera longue, tortueuse et sûrement peu empreinte de sincérité. Sur ce dernier point, il peut se dire prévenu. Avec Alassane Ouattara, ce ne fut jamais qu'une alliance de circonstance, presque obligée, entre deux ressortissants du nord du pays, quand la vie politique était et demeure centrée sur des appartenances régionales. L'un avait les voix, l'autre les armes, lorsque Laurent Gbagbo refusait de rendre les clés de la présidence, entre 2010 et 2011. Depuis, M. Soro a compris qu'il ne serait jamais choisi comme le successeur de celui qu'il a «soutenu jusqu'à la dévotion». Désormais, entre les deux hommes, la rupture semble consommée. Peut-être- le fils malaimé surjoue-t-il «ce sentiment de grande trahison» pour incarner une figure d'opposant qu'il doit désormais construire... Cependant, les mots resteront. Alors que le chef de l'Etat laisse planer des incertitudes sur sa candidature à un troisième mandat l'an prochain, son ancien Premier ministre, puis président de l'Assemblée nationale, déclare fermement : «Alassane Ouattara n'est plus candidat. C'est le passé et on va le lui rappeler le moment opportun. Même Yahya Jammeh (le fantasque dictateur gambien) est parti. Ouattara parti, il reste qui pour me battre?»

### Interpol à Barcelone

M. Soro fut jusqu'en février et sa démission du perchoir, poussée par le Palais qui lui reprochait d'avoir refusé d'intégrer le nouveau parti unifié, l'une des premières personnalités de l'Etat ; mais aujourd'hui, il n'hésite plus à

**Soro : « Ouattara n'est plus candidat, c'est le passé et on va le lui rappeler... »**

● « Ouattara parti, il reste qui pour me battre ? »

● « Je me suis longtemps fait berner... »

● Depuis Man, Amadou Gon Coulibaly dresse la ligne rouge à ne pas franchir



fustiger le bilan de celui qu'il a servi et qui, selon lui, a la chance de disposer « des meilleures agences de communication à Paris ». « Quand on voit le potentiel, je me dis que le butin est maigre. On dit que la Côte d'Ivoire a une croissance de 9%, mais c'est une croissance appauvrissante. J'assume le premier mandat, mais je me suis longtemps fait berner par les chiffres macroéconomiques. Quand vous arrivez en Côte d'Ivoire, on vous montre le troisième pont ; mais allez voir à Abobo Derrière-rail. Si on parle encore de Gbagbo, c'est que Ouattara n'a pas fait mieux ». Si le pouvoir pourrait être tenté d'utiliser la justice pour briser ses ambitions, Guillaume Soro, 47 ans désormais - « le même âge qu'Obama quand il a été élu » -, doit aujourd'hui évoluer sans filet. La plupart des cadres civils des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (Fnci, ex-coalition de mouvements rebelles) ont été récupérés par le pouvoir, ses chefs militaires ont perdu de leur influence. A Barcelone, il a, selon son récit, échappé à une étonnante tentative d'arrestation par Interpol dans la nuit du 8 octobre, pour laquelle il a porté plainte : « Cinq policiers, entre 3 et 4 heures du matin, ont frappé à la porte de ma chambre de l'hôtel El Palace. Comme je ne parle pas espagnol, je répétais « Zapatero, Zapatero. Est-ce que vous feriez ça à Zapatero ? » L'un des policiers, qui parlait un peu français, m'a dit que je devrais appeler mon ambassade. J'attends encore qu'elle me rappelle. La vérité, c'est qu'il voulait une photo de moi menotté pour mettre fin à ma candidature ».

#### « Moi aussi je suis puissant »

Guillaume Soro prétend vouloir faire de la politique autrement avec le nouveau « mouvement citoyen » qu'il a lancé, Générations et peuples solidaires. « Nous sommes déjà à 15 000 adhérents. Les gens ne croient plus aux promesses des politiques. Nous allons mettre en œuvre ce que demandent les populations », jure-t-il, confiant dans sa victoire. Reste que les règles politiques n'ont guère changé et que sa bataille actuelle se joue contre la Commission électorale indépendante (Cei), l'instance qui sera chargée d'annoncer les résultats provisoires. « Avec la Cei telle qu'elle est, la Côte d'Ivoire va brûler. M. Ouattara qui a tant souffert pour qu'on ait des élections démocratiques et qui aujourd'hui installe une Cei monochrome, c'est une honte, un recul », dit-il en prenant la posture du lanceur d'alerte. Craint-il d'être arrêté, à son retour dans son pays, pour ses outrances ou pour des dossiers que le pouvoir aurait patiemment conservés dans des tiroirs ? « Vous savez, j'ai déjà été arrêté cinq fois... Et si j'ai des ennemis puissants, n'oubliez pas que moi aussi je suis puissant ». Après six mois d'un exil qui ne dit pas son nom, Guillaume Soro annonce qu'il rentrera à Abidjan le 9 novembre.



INVITÉ DE L'ÉMISSION AFRONIGHT SUR 3A TELESUD/ALPHA BLONDY

## “Alassane Ouattara est un bosseur”

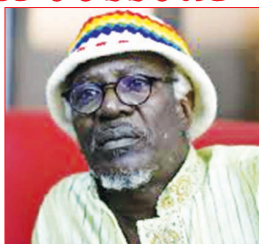
Alpha Blondy sur 3A TéléSud : **U AAOUJOMANI**

### “Ouattara est un bosseur”

● **“La Constitution lui donne droit d'être candidat en 2020”**

**Ce qu'il dit de la classe politique ivoirienne**

Visite de travail dans le Tonkpi



C'est un Alpha Blondy préoccupé par la situation sociopolitique de son pays qui était mercredi nuit sur le plateau de l'émission « Afronight » de la chaîne de télé 3A Telesud. Le chanteur était l'invité de l'ex-présentateur vedette de la RTI (Radiodiffusion télévision ivoirienne), Serge Fatoh Elleingand, aujourd'hui installé à Paris, en France, qui officie sur ce média. D'entrée, Alpha Blondy a affiché, sans détours, ses inquiétudes pour la présidentielle de 2020. « J'ai des appréhensions sérieusement quand on entend les discours des uns et des autres. Ça fait peur parce qu'ils (les acteurs politiques ivoiriens) nous donnent leur peur », a confié le chanteur. Ensuite, il a plaidé pour un scrutin apaisé dans un an : « Nous voulons aller voter dans la sérénité et l'amour. On parle de jeu politique. Il faut que la famille politique (entendez l'ensemble des acteurs politiques tous partis confondus) nous montre les bons signaux ». Se prononçant sur la situation actuelle du pays, Jagger a salué le travail abattu par le président Ouattara depuis son premier mandat jusqu'à ce jour. « C'est un bosseur, qu'on l'aime ou pas », a martelé l'auteur de « Human Race ». Pour lui, le problème de la Côte d'Ivoire, c'est « cette fameuse réconciliation » des Ivoiriens. « Elle n'a pas été effective car, ceux qui demandent aux Ivoiriens de se réconcilier sont incapables de se réconcilier eux-mêmes », a asséné Alpha Blondy. A ses yeux, la réconciliation ne peut pas être un acte pensé par un groupe de personnes ou une famille politique ; elle doit plutôt être l'affaire de tous les Ivoiriens. Et la vedette du reggae de poursuivre : « Si la famille politique (ivoirienne) veut la réconciliation, qu'elle nous montre le chemin. Que les acteurs politiques se réconcilient eux-mêmes d'abord. Nous avons composé des chansons, donné des concerts pour la réconciliation. Mais, eux, qu'est-ce qu'ils ont fait ? ». Autre sujet abordé au cours de ce talk-show, la sempiternelle question de la candidature ou non du président Alassane Ouattara à sa propre succession en 2020. Là, sur le dossier, Alpha Blondy a été sans équivoque : « La Constitution de la 3ème République (ndlr, adoptée avec 93,42% de voix favorables au cours d'un référendum le 30 octobre 2016) lui en donne

le droit. Il a dit qu'il va s'en saisir en 2020. On lui laisse la latitude (de se décider) ». L'artiste a, par ailleurs, demandé aux hommes politiques d'éviter aux Ivoiriens « les guerres bêtes ». De même, il a fustigé les agissements de quelques-uns d'entre eux, en particulier Guillaume Soro cité nommément par le présentateur. « Certains, ailleurs, se croient encore étudiants de la Fesci (Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire). On va demander pardon à Bédié et Gbagbo, et on insulte Ouattara. C'est quelle paix deux poids, deux mesures ça ? C'est ridicule », a lâché Alpha Blondy, un brin, écœuré. Enfin, il a appelé les uns et les autres à la raison et à la retenue. « Nul n'est parfait. Chacun a ses qualités et ses défauts. Rassurons-nous », a conseillé Alpha Blondy, avant de conclure : « Les acteurs politiques oublient qu'on les regarde. Ils n'ont pas le droit de nous décevoir ».

Y. SANGARE

## AFFAIRE FINANCEMENT DU MEETING DU PDCI A YAMOOUSSOUKRO PAR DES CADRES DU RHDP

# La mise au point du ministre Kobenan Kouassi Adjoumani



Le ministre Adjoumani demande aux dirigeants du PdcI de cesser de rêver debout.

A l'instar d'autres Ivoiriens, j'ai pris connaissance d'une liste qui circule sur la toile et qui fait mention de personnalités qui auraient, par des manœuvres discrètes, apporté leurs contributions au financement du récent meeting organisé par le PDCI-Daoukro, à Yamoussoukro. J'aurais ainsi, en ce qui me concerne, déboursé la somme de 5 millions de F CFA comme appui à l'organisation de cette manifestation politique. Je voudrais m'inscrire en faux contre cette publication honteuse et mensongère sortie, on le devine, des officines du PDCI-Daoukro et dont l'unique objectif est de tenter de discréditer les personnalités du RHDP issues du PDCI-RDA et de jeter le doute au sein de notre grand parti. J'éleve une vive protestation contre ces pratiques tendancieuses, malveillantes et ridicules qui n'honorent ni le PDCI-RDA, ni la démocratie. Tout en me réservant le droit de donner une suite judiciaire à cette affaire qui n'est pas un fait isolé, je voudrais mettre quiconque au défi de rapporter la preuve la plus infime soit-elle, de la sincérité de ce fake news. A la lecture de ce document, je ressens personnellement, comme mes co-accusés, de la peine face à ce que les actuels responsables du PDCI sont en train de faire. Ils sont prêts à tout pour parvenir à leurs fins. Ils sont désormais prêts à manger même leurs totems, à prendre le contrepied des valeurs que nous a enseignées le Père fondateur, pour faire triompher leurs ambitions égoïstes. A titre personnel, je voudrais indiquer que si nous sommes partis du PDCI à un moment où il y avait encore du coffre, ce n'est pas aujourd'hui où ce parti est agonisant et « nabot » que nous allons être tenté d'y retourner. Permettez-moi d'ajouter que, tout comme les autres personnalités visées

dans cette fallacieuse affaire, je me sens bien au RHDP, bien aux côtés du Président Alassane Ouattara qui est un homme de vision, sincère et qui a une grande ambition pour notre pays. Aux responsables du PDCI-Daoukro, je voudrais leur demander de cesser de nous chercher dans leur rétroviseur, car ils ne nous verront plus dans leurs rangs. Mais je leur promets que nous pourrions nous retrouver s'ils se laissent gagner par la sagesse en nous rejoignant, dans ce grand parti d'amour, de rassemblement et de fraternité qu'est le RHDP. Pour parler d'argent, effectivement par le passé, avant la création du RHDP, je contribuais à l'organisation des meetings du PDCI dont l'objectif était de faire la promotion du RHDP. Mais, depuis le 3 juillet 2018, date de la création du mouvement « SUR LES TRACES D'HOUPOUET-BOIGNY », j'ai coupé le robinet. Depuis lors, je n'ai plus donné un seul centime au PDCI. C'est certainement la nostalgie du passé qui fait dire aux responsables du PDCI que nous continuons de les financer. Au demeurant, comment pourrais-je donner au PDCI-Daoukro 5 millions de Francs CFA, pour organiser un meeting contre le RHDP, dont je suis un intrépide défenseur, au moment où, à 80 kilomètres de Yamoussoukro, dans la ville de Sinfra, je répondais justement aux allégations mensongères du Président Bédié ? Comment comprendre aussi, qu'un parti qui aurait envoyé des espions en mission commandée dans un autre parti, comme le PDCI-Daoukro le prétend, puisse en même temps être le premier à dénoncer ses espions-là qui sont dans le camp ennemi ? Ici, le bon sens voudrait que le PDCI couvre ses agents infiltrés si tel était vraiment le cas, or que constatons-nous ? Le PDCI-Daoukro met en mission, selon lui, des prétendus espions, pour infiltrer les rangs du RHDP et est prompt à les dénoncer en les révélant au grand jour. Quel paradoxe ! Vous comprenez donc que l'objectif de ces basses manœuvres est de nous exposer, de nous livrer à la vindicte des militants du RHDP et de créer la confusion au sein de notre parti. Si la volonté du PDCI c'est de nous voir exclus du RHDP, pour un éventuel retour au PDCI-RDA, alors ils ont « tapé poteau » comme disent les jeunes et c'est peine perdue. Car, nous au RHDP, nous avons un chef qui est d'une grande lucidité et qui ne se fait pas piéger par ces manœuvres indécates qui sont certainement le fruit d'un rêve mal dimensionné que le Président Bédié et ses sbires prennent pour la réalité. Mais, pour leur propre gouverne, je voudrais les rassurer que nous sommes au RHDP pour de bon. Jamais il ne nous viendra à l'esprit de revenir au PDCI-Daoukro, qui est un parti qui cherche ses marques dans les confins des sphères brumeuses dont ils ont de la peine à se défaire. Par ailleurs, si le PDCI-

## Affaire "Financement du meeting de Yamoussoukro par des cadres du Rhdp"

# La cinquième mise au point d'Adjoumani



Daoukro, par ce moyen détourné voudrait solliciter de notre part des moyens, comme par le passé, qu'il le dise clairement, sans passer par une subtile échappatoire dont la perfidie n'a d'égale que leur farouche volonté de nuire à des personnalités politiques résolument engagées, pour défendre et faire triompher les idéaux de l'houphouétisme. Pour terminer, nous demandons aux dirigeants actuels du PDCI, de cesser de rêver debout en faisant ressurgir les mensonges qu'ils ont enfouis dans leur subconscient le plus profond.

**Kobenan Kouassi Adjoumani**



Emmanuel Essis / La Côte d'Ivoire sera, dans les prochaines années, une destination des hommes d'affaires russes.

## “ Nous avons rencontré les grosses peintures du business russe ”



opportunités d'investissement. Ce sont des éléments qui contribuent à nous donner cette assurance que très bientôt, l'on fera de bonnes affaires avec la Russie”, a ajouté le ministre Emmanuel Essis Il a aussi révélé qu'un mémorandum d'entente a été signé entre son ministère et le Russian business : “Nous avons signé un mémorandum d'entente entre le ministère et le Russian business qui est la Confédération des grandes entreprises de la Russie. C'est la plus grande fédération d'hommes d'affaires. Et c'est avec elle que nous allons organiser la rencontre dont j'ai parlé’.

**ÉTIENNE ABOUA**

La Côte d'Ivoire sera, dans les prochaines années, une destination des hommes d'affaires russes. Emmanuel Essis, ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'investissement privé, soutient que les investisseurs russes accordent un intérêt particulier à la Côte d'Ivoire. “Nous sommes satisfaits du forum économique parce que les rencontres ont été très fructueuses. Nous avons rencontré un gouvernement et un monde des affaires très intéressés par l'Afrique, par les performances surtout de la Côte d'Ivoire et très décidés aussi à venir apporter leur contribution au développement du pays. Nous avons pu rencontrer les grosses peintures du business russe et en début d'année prochaine, une mission d'affaires viendra avec plus de détails et plus de secteurs à valoriser. Les secteurs que nous voyons déjà, ce sont l'agroindustrie, le secteur automobile, tout ce qui est mécanique, métallurgique, pétrole, bien sûr et tout ce qui est ressources halieutiques. Ce sont les centres d'intérêt des hommes d'affaires que nous avons rencontrés. On part satisfait et rassuré. La Côte d'Ivoire fera partie des destinations des investisseurs russes”, a-t-il développé. Il a également parlé de l'attraction sur le stand de la Côte d'Ivoire. “Ce stand avait un principal atout, le cacao. Tout le monde venait le découvrir, de la cabosse jusqu'au chocolat chaud qui était consommé. Cela a été l'attraction principale. Il y a aussi des personnes qui sont venues voir ce que renferme la Côte d'Ivoire comme potentialités et

Projet d'aménagement du Chu de Cocody / L'accord de don a été signé, hier, au 20e étage de l'immeuble Sciam par le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly et le Représentant résident de la Jica en Côte d'Ivoire, Kojiro Fujino.

## Le Japon octroie 23 milliards de F Cfa à la Côte d'Ivoire



Le Japon apporte un soutien constant au financement des projets de développement initiés par le gouvernement ivoirien. (PHOTOS : DR)

l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire et, à travers elle, au gouvernement japonais que vous représentez », a déclaré Adama Coulibaly, l'intention des donateurs.

DAVID YA

Quatre milliards cent soixante trois millions de Yen Japonais soit environ vingt-trois milliard de Franc Cfa. C'est le montant de la contrepartie financière de l'accord de don signé, hier, par le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly et le Représentant résident de la Jica en Côte d'Ivoire, Kojiro Fujino, pour le compte de leur pays respectif. Cet appui financier est destiné au financement de la construction d'un pôle mère enfant au Chu de Cocody, pour en faire un modèle d'offre de soins de qualité, un centre d'excellence en Côte d'Ivoire en matière de santé maternelle et néonatale. Ce nouveau don porte à quatre milliards deux cent quatre-vingt-neuf millions de Yen Japonais soit environ 23 milliards huit cent cinquante-huit millions de Franc Cfa, le montant total de l'investissement injecté par le Japon dans ce projet. Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly s'est félicité de cet appui financier qui va contribuer au financement des besoins en matière de santé, estimé à 1658 milliards de Fcfa, sur la période 2020-2024. «Le Japon, à travers le financement du projet d'aménagement du Chu, a décidé de prendre une part significative au financement de ce projet ambitieux programme d'investissement », a indiqué Adama Coulibaly. Depuis le début de l'année 2019, le Japon a accordé au gouvernement ivoirien environ 130 milliards de F Cfa à travers le financement de plusieurs projets, notamment routiers, sanitaire et alimentaire. « Je voudrais donc, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara et du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, adresser mes sincères remerciements à



Logements sociaux / Le gouvernement a un plan solide pour améliorer le cadre de vie des Ivoiriens; le programme de logements sociaux progresse malgré quelques difficultés. C'est en substance ce que déclare le ministre Bruno Koné dans cette dernière partie de ses échanges avec les journalistes de Fraternité Matin.

## **Bruno Koné : " Depuis le début de ce programme en 2013, nous sommes à plus de 350 milliards de F Cfa d'exonérations fiscales accordées par l'État "**



**La démolition des bâtiments.** Pour le cas de bâtiments sur lesquels il est inscrit « à détruire » (AD) mais dont les chantiers vont jusqu'à terme, il est difficile d'y répondre. Parce qu'il aurait peut-être fallu écrire autre chose. L'inscription AD est souvent faite suite à l'alerte reçue. Et la brigade met AD (à détruire) avant même de demander les documents qui ont permis au propriétaire de construire. Dans certains cas, le propriétaire n'est pas présent ou il est en voyage. Et à son retour, il vient remettre les documents aux services du ministère. Notre intérêt n'est pas

d'appauvrir les Ivoiriens ni de créer davantage de problèmes en matière de construction. Lorsqu'on démolit un immeuble, ce sont des centaines de millions de F Cfa qui sont en jeu. Même quand l'État est en droit de le faire, la première chose est de voir si l'absence de permis de construire peut entraîner des conséquences graves pour en arriver à la destruction d'un bâtiment. Lorsque nous présageons qu'il y a le moindre risque pour les populations qui y vivent et même les travailleurs sur le chantier, le bâtiment va être détruit sans aucun problème. Cela a déjà été le cas pour des immeubles de 5 à 6 étages. Deux immeubles ont été détruits à Angré dans la commune de Cocody, puisqu'ils présentaient des dangers réels pour les travailleurs et les populations riveraines. Quand la personne n'a pas de permis de construire et que le bâtiment ne présente pas en soi de dangerosité, nous amenons le propriétaire à régulariser sa situation. Mais, j'insiste pour dire que cette option est privilégiée au cas où la construction ne présente pas de dangerosité. Nous avons inscrit, dans le nouveau code de construction, des pénalités qui sont beaucoup plus fortes qu'avant, en vue d'inciter justement tous les constructeurs à acquiescer un permis de construire avant d'entamer une construction. Ainsi désormais, si vous n'avez pas de permis de construire, nous n'allons pas juste marquer AD sur la construction, mais vous allez devoir déboursier beaucoup d'argent. La bonne nouvelle est que vous n'allez pas payer cet argent entre les mains de quelqu'un, mais dans les caisses du ministère. Cette somme peut éventuellement servir à accompagner le logement social, dont j'ai parlé tantôt. Il s'agit là d'être pragmatique. Quand on casse un bâtiment qui ne présente pas de risque, ceci n'est pas bon pour l'économie de notre pays. En ce sens que c'est de l'argent qui est investi. C'est aussi une perte pour celui qui l'a construit. Notre rôle c'est d'accompagner l'investisseur de





Les journalistes ont suivi avec beaucoup d'intérêt la conférence du ministre Bruno Koné. (PH : VÉRONIQUE DADIE)

façon intelligente. Pour dissuader ceux qui construisent sans autorisation, au-delà de la sanction, nous allons trouver une autre notification que le fameux AD. **La question de la Cité ADO.** Les choses ont beaucoup évolué depuis notre premier passage à la Cité ADO. Il n'y avait pas d'eau dans ces beaux bâtiments quand nous nous y étions rendus. Il n'y avait pas non plus d'assainissement. Mais il y avait quelques personnes qui, malheureusement, y habitaient. Parce qu'il y a des personnes qui ont souscrit mais qui n'avaient pas pensé que ce chantier mettrait autant de temps. Elles ont été obligées de déménager dans ces bâtiments inachevés. Les gens se débrouillaient avec des seaux et des barriques d'eau. Aujourd'hui au moins, on peut dire qu'il y a de l'électricité à la Cité ADO. Il y a l'adduction d'eau, et l'assainissement intérieur a été rétabli. Ce qui reste à faire, c'est la station de traitement des eaux usées qui est en train d'être construite. Cela n'empêche pas pour autant que la cité soit habitable, d'autant que des fosses septiques ont été construites pour recueillir les eaux usées en attendant le raccordement de la station. Aujourd'hui, nous sommes en train de faire le travail de ravalement, de rafraîchissement de la peinture à l'intérieur des bâtiments. Une fois cela exécuté, les acquéreurs de la cité pourront entrer en possession de leurs maisons. À la Cité ADO, on peut considérer que les choses sont réglées aujourd'hui et que cette cité est habitable.

**Remboursement des souscripteurs.** Je pense qu'au début, les frais de dossiers pour souscrire aux logements sociaux n'étaient pas prévus pour être remboursés. Ils s'élèvent à 30 mille FCfa. Quand vous achetez une maison de 8 à 12 millions, ce ne sont pas les frais de 30.000 F qui devraient poser problème. Toutefois, je ne suis pas en train de dire que tout le monde a 30 mille FCfa. Mais pour ceux qui investissaient à l'époque, cette somme n'était pas leur préoccupation majeure. Par contre, lorsqu'une personne a payé 2 ou 3 millions sur les 8 à 12 millions, et qu'elle veut sortir du projet, nous nous organisons pour les lui rembourser. Et cette personne est remboursée à 100% du montant qu'elle a investi. J'ai fait le point. Je pense que nous ne sommes pas loin des 3 milliards 500 mille FCfa de remboursement effectué concernant 1278 souscripteurs, depuis le début du projet. Encore une fois, nous encourageons les souscripteurs à rester dans le programme. Nous disons que le programme a connu des difficultés, mais que tout est mis en œuvre non seulement par le ministère, mais aussi par le gouvernement, accompagné par le Premier ministre et le Chef de l'État pour que le programme présidentiel de logements sociaux soit un succès. Nous allons donc continuer à travailler avec abnégation avec le secrétaire d'État afin que tous les souscripteurs puissent, le plus vite possible, entrer en possession de leurs logements. Et que tous ceux qui veulent souscrire au-delà, puissent le faire. Déficit de

logements Cela est vrai. Aujourd'hui, il y a un déficit de logements entre 500 et 600 mille unités sur la ville d'Abidjan. Nous ne l'avons pas caché. Ce déficit s'accroît chaque année de 40 à 50 mille unités. À un moment donné, il nous faudra construire plus de bâtiments ou de logements que l'accroissement annuel qui est constaté aujourd'hui. C'est la seule façon de résorber ce déficit. C'est pour cela que nous encourageons la production en masse, l'appel à des investisseurs étrangers qui sont capables financièrement et techniquement d'accompagner ce projet. Raison pour laquelle les promoteurs, qui sont capables de réaliser 20, 30, 50 mille logements dans l'année, sont encouragés à prendre leur part dans la réalisation de ce projet. Sinon, on n'y arrivera pas. C'est la première chose.

**13 milliards de FCfa de purges pour les 4 grands sites que sont Bingerville, Grand-Bassam, la Cité ADO et Songon.** La deuxième chose est relative au foncier-financement-fiscalité. Pour faire du logement social, il faut disposer du foncier. Aujourd'hui, c'est l'État de Côte d'Ivoire qui paie les purges sur ces parcelles. Nous sommes, si j'ai bonne mémoire, à 13 milliards de FCfa de purges pour les 4 grands sites que sont Bingerville, Grand-Bassam, la Cité ADO et Songon. L'objectif, c'est de continuer à réserver des espaces. Nous allons plus loin. Sur la route d'Adzopé. Il y a aussi du côté de Grand-Bassam-Bonoua-Aboisso. Nous recherchons les grandes superficies à réserver pour les projets futurs de logements sociaux de l'État. Car nous savons que sur ces questions, il faut anticiper.

**Sur le plan du financement.** Il nous faut trouver le financement adapté. Des ressources qui permettent de faire de la construction-vente, mais également de la construction-location-vente, ou de la construction-location simple. Cela nécessite des ressources sur une période relativement longue, à taux bas. Parce que, plus le taux est bas, et plus on peut allonger la durée du crédit. Notre ambition, c'est d'arriver à 5,5 % de taux d'intérêt. Cependant, certaines banques sur le territoire national proposent déjà des taux entre 6 et 7%. Il y a une trentaine d'années, lorsque je souscrivais à ma toute première opération immobilière, les taux d'intérêt pratiqués étaient dans l'ordre de 16 à 17 %. Aujourd'hui, c'est plutôt 6 à 7 %. On peut considérer qu'il y a une forte évolution sur ce plan.

**Exonérations fiscales.** Sur le plan de la fiscalité, dans tous les pays qui ont réussi leur politique de logements sociaux, il y a eu un accompagnement de l'État au niveau de la fiscalité. Depuis le début de ce programme en 2013, nous sommes à plus de 350 milliards de FCfa de facilités fiscales accordées par l'État de Côte d'Ivoire. Pour Concernant ces projets, l'État accorde une exonération d'impôts et de taxes. Les droits de douanes et la Tva par exemple ne sont pas appliqués sur certains matériels, et cela sur une certaine période. Lorsque vous cumulez ce manque à gagner et les efforts qui sont consentis au niveau du foncier, cela représente des sommes considérables. Ce sont tous ces efforts qu'il faut aujourd'hui retenir dans le dossier des logements sociaux. Sans oublier les importantes réserves foncières qui ont été sécurisées, et qui vont permettre à l'avenir de donner vie à d'autres projets. Il faut relever aussi les nombreux avantages qui ont été accordés aux promoteurs, et qui leur ont permis de réaliser une partie des logements mis à la disposition des populations. Il faut souligner qu'un promoteur agréé a l'obligation de construire 60 % de logements économiques et 40 % de logements de haut standing, s'il le souhaite. Dans les faits, ce projet a quelque part permis aux Ivoiriens de mieux se loger. Si le projet n'avait pas existé, la crise du logement aurait été beaucoup plus accentuée.



Après les échanges, la photo de famille pour immortaliser le passage du ministre Bruno Koné à Fraternité Matin. (PH : VÉRONIQUE DADÉ)

**L'urbanisation anarchique.** Nous devons admettre que depuis une vingtaine d'années, il y a eu des insuffisances dans l'élaboration et le suivi du plan d'urbanisation de la ville d'Abidjan. Il n'y a pas eu d'anticipation dans l'évolution de la ville d'Abidjan. Les réflexions auraient dû être mieux menées, afin que nous ne connaissions pas tous ces désagréments actuels. Il y a eu beaucoup d'erreurs de la Riviera Palmeraie jusqu'à Bingerville. Quand je regarde tout l'urbanisme qui caractérise ces zones, je déplore le gâchis que cela représente. Nous avons fait des substitutions de lotissement sans résultat de cohérence de construction d'une ville. Cela nous amène forcément à raccorder ces lotissements à des meilleures voies puisqu'à un moment donné, tout le monde est mis devant le fait accompli. Les gens ont construit. Des autorisations ont été données. Les Acd ont été attribués. Ces personnes sont propriétaires de leurs terrains. Malheureusement, nous n'avons pas pensé à l'avance que tout cela devrait constituer quelque chose d'harmonieux et de cohérent. Aujourd'hui, nous sommes obligés de chercher des voies en détruisant des bâtiments dans certains cas. Souvent, nous dédommageons certaines personnes détentrices de droit sur leurs parcelles. C'est donc toutes ces choses qu'il faut éviter à l'avenir. Aujourd'hui, nous le déplorons mais par contre, nous devons tirer des leçons pour éviter que demain nous ayons à répéter les mêmes erreurs. Nous essayons d'être plus cohérents dans l'organisation spatiale, dans l'évolution des quartiers et de nos villes. Nous faisons en sorte qu'il y ait des voies de circulation suffisantes. Toutes ces zones devraient être desservies par des voies de dégagement de deux voire trois voies. Aujourd'hui, ce sont de petites voies que nous sommes obligés d'emprunter pour sortir de ces quartiers. De N'dotré jusqu'à Ebimpé, c'est le même constat. Dernièrement, nous avons dû attirer l'attention des autorités qui gèrent les alentours du stade, etc. Si nous ne prenons pas des décisions maintenant, nous allons nous retrouver avec un stade entouré de quartiers précaires dans quelques années. Et c'est tout le monde qui perdra. Ces situations que nous vivons sont difficiles mais, c'est la conséquence d'actes et de décisions prises bien avant nous, que nous essayons de gérer de la meilleure façon. Encore que dans ces cas, certaines personnes ont des actes. D'où les sortent-elles ? Ce sont des choses à regarder de près et en même temps, à prendre en compte et à corriger. La possibilité d'étendre le Plateau jusqu'Adjamé, j'en parlais. Dans le projet de restructuration urbaine, nous voyons comme espace naturel d'extension du Plateau, toute la zone d'Adjamé village jusqu'aux locaux de Fraternité Matin. C'est une zone d'extension naturelle. Du Plateau, nous arrivons à Boribana et Attécoubé. Toutes

ces zones sont des possibilités d'évolution. Je pense que le futur du Plateau les intégrera. Pour constater des anomalies comme des immeubles en construction dans des ravins comme vous le dites, il m'arrive souvent de me promener à Abidjan, détecter des anomalies, les noter et donner des instructions à mes collaborateurs. Quand je suis informé de quelque chose, je vais moi-même voir, me faire ma propre idée afin de prendre des décisions.

**Appel à des promoteurs internationaux.** Lorsque le projet a été lancé, nous avons voulu donner le marché aux promoteurs ivoiriens. Nous avons 44 promoteurs ivoiriens et 3 promoteurs internationaux qui ont été sélectionnés. Mais nous avons constaté que la moyenne de construction des promoteurs ivoiriens n'excédait pas 300 logements dans l'année. Ceux qui arrivaient à bien faire étaient à 400 logements l'année alors que les promoteurs internationaux étaient à 1500 voire 2000 logements l'année. Les trois promoteurs étrangers avaient une production trois voire cinq fois plus importante que celle des Ivoiriens. Les Ivoiriens étaient très loin du compte parce que l'objectif était de construire 150 000 logements. C'est cela la réalité. Construire des logements nécessite des capacités techniques et financières importantes. Il est question d'être soi-même capable de lever des financements pour réaliser ce type de projets. À l'époque, ceux qui ont réceptionné les candidatures ont pris en compte l'expérience de ceux qui se portaient candidats. Ils se sont assurés que ceux à qui l'on délivrait les agréments étaient capables de mener à bien le projet. Il y avait une commission qui délivrait les agréments. Néanmoins, nous encourageons ces promoteurs ivoiriens à s'associer aux promoteurs internationaux. Dans le monde actuel, ce n'est pas un péché d'aller chercher des ressources dans tel ou tel pays pour réaliser des projets. Nous les encourageons à le faire. Mais, en même temps, quand un promoteur international vient nous voir, nous l'encourageons à investir. Et si nous devons signer des conventions avec lui, nous l'agréons parce que notre objectif, c'est de construire des maisons, de disposer suffisamment de logements pour que les Ivoiriens puissent se loger décemment, en propriété, en location-vente ou en location simple. Peut-être qu'un jour, nous redéfinirons les priorités et nous donnerons la priorité aux promoteurs ivoiriens. Mais aujourd'hui, notre objectif, c'est de construire des maisons. Donc tous ceux qui peuvent nous aider à atteindre cet objectif le plus rapidement possible, nous les accueillons. Nous sommes pragmatiques. Nous prenons ce qui est immédiat pour essayer de trouver des solutions. Plus tard, d'autres aspects pourront être privilégiés. Mais pour le moment, nous voulons avancer. Évidemment, nous encourageons les promoteurs ivoiriens à rechercher des partenaires étrangers puisque le constat est là, ils n'ont pas la capacité de construire en masse.

#### **La loi sur le bail, quels moyens pour la faire appliquer ?**

La loi donne des possibilités. Il sera difficile ensuite à la loi ou aux acteurs de l'État de Côte d'Ivoire d'aller vérifier derrière chaque contrat qui est conclu que la loi est respectée. Dans une précédente sortie, j'avais indiqué que le locataire n'avait pas de droit. Aujourd'hui, l'État lui donne ce droit. C'est à vous locataires, de le prendre. C'est la première chose. On n'avait pas ce droit avant ; alors le propriétaire pouvait fixer le loyer comme il voulait. L'État de Côte d'Ivoire dit qu'à partir de maintenant, c'est deux (2) mois de caution et deux (2) mois d'avance. Ce qui fait quatre (4) mois au maximum. Toutefois, si le bailleur veut, il peut fixer la caution à un mois de loyer. La loi vous donne cette possibilité et vous-mêmes, vous la laissez pour aller

conclure un contrat dans lequel vous payez dix (10) mois de loyer et vous vous plaignez ensuite à l'Etat que la loi n'est pas respectée. Je l'ai indiqué tout à l'heure, on a cette tendance malheureusement à enfreindre les lois et à ensuite se plaindre du fait que la loi n'est pas appliquée alors que la faute nous incombe. Si chacun des locataires dit : "désormais je refuse de payer au-delà de ce que la loi a dit de payer", nous pensons que cela va s'imposer à tous les bailleurs. Ils n'auront pas d'autre choix. Mais si chacun commence à faire comme les autres qui payent six (6) mois et dix (10) mois, on n'y arrivera pas. Maintenant, une fois que j'ai dit cela, on a essayé de tirer les leçons d'une année de gestion avec cette loi. On s'est rendu compte qu'il y a deux (2) choses qui, sans doute, n'ont pas été bien entendues. La première chose est que la loi rend obligatoire l'enregistrement de tous les contrats. Lorsqu'un contrat de bail est conclu, il faut ensuite aller à la direction des impôts et le faire enregistrer. Là-bas, on vérifiera la conformité du bail que vous avez conclu avec la loi. J'allais dire cela va s'imposer naturellement. Mais comme aujourd'hui on continue de signer des contrats sans aller à cette étape de l'enregistrement, il y a beaucoup de baux qui passent par-dessus la tête de l'Etat. C'est la première chose. La deuxième chose, j'en ai parlé rapidement tout à l'heure, je pense qu'elle est très importante, c'est que nous avons perçu que beaucoup de personnes méconnaissent les articles qui sont contenus dans cette loi. Ce que nous avons fait, c'est un contrat de location type qui reprend exactement ce que la loi dit : les obligations du bailleur et les obligations du locataire etc., qui laissent seulement la partie variable à côté ; c'est-à-dire, le montant du loyer. Le document est en train d'être finalisé. J'espère qu'avant la fin de cette année, nous allons être capables de le rendre public. Il va pouvoir être acheté au service du ministère c'est-à-dire, au Guichet unique, dans nos services déconcentrés, dans nos antennes à l'intérieur du pays ou être acheté peut-être même dans les librairies. Pour que ce soit le document officiel en Côte d'Ivoire de location, de contrat de bail, quand il s'agit d'un bail d'habitation. Le troisième élément qui me paraît être vraiment la solution, c'est l'augmentation drastique des sanctions. Autrement dit, si le loyer fait 100 000 FCfa. On dit deux (2) mois de caution et deux (2) mois d'avance. Ce qui est égal à une somme de 400 000 Francs Cfa. Pour le bailleur qui demande 600 000 francs FCfa au lieu de 400 000 francs FCfa, selon la loi qui jusque-là est en vigueur, la pénalité était à hauteur de 20% de la différence de ces deux montants (200 000). Ce qui fait 40 000 FCfa. D'ailleurs, le raisonnement est vite fait par le bailleur véreux qui comprend vite qu'il a intérêt à le faire. Même s'il est pris, il ne payera que 40 000F là où il aura encaissé 200 000. Ce n'était pas dissuasif. Nous l'avons relevé et retenu, dans l'annexe fiscale 2020, qui va être applicable à partir du 1er janvier 2020, même si on ne peut pas encore commencer à communiquer sur ses effets ou son contenu actuellement. Moi, j'indique que nous avons mis une sanction qui est suffisamment dissuasive. Puisque ce n'est plus en pourcentage mais c'est en nombre de fois, ce que vous avez perçu. Je ne dirai pas le nombre de fois. Pour que celui qui a perçu 200 000 FCfa, il paye au minimum plusieurs fois 200 000 FCfa. En plus de cette sanction, le contrat type dont j'ai parlé tout à l'heure, plus le fait que le contrat est enregistré, plus le fait que nous comptons sur les locataires pour éventuellement dénoncer les bailleurs qui ne respecteraient pas la loi, on va arriver à la faire appliquer.

**Conclusion.** Je vais commencer par remercier le ministre N'Guessan Lataille, pour sa présence. Il a pris de son temps, parce que jusqu'à hier, il était à Dimbokro. Malgré

toutes ses contraintes, il a tenu à venir pour assister à ces échanges. Nous lui souhaitons bon vent, parce que dans nos échanges, la part importante a été donnée au logement, notamment le logement social. Désormais, c'est sa mission à nos côtés. Je compte sur son succès dans cette mission, parce que nous avons tous envie de faire réussir ce projet. Et ce n'est pas uniquement pour faire plaisir au Chef de l'Etat qui, à un moment donné, a fait des promesses. Mais, c'est pour nos populations. Nous voulons que nos populations puissent bien se loger. Nous allons nous battre avec toute l'énergie possible pour arriver à cela. Nous souhaitons également rassurer les Ivoiriens que beaucoup de choses sont en train d'être faites, mais nous restons encore tributaires de l'action des acteurs locaux. Il faut que ceux-ci se donnent pratiquement les mêmes missions que nous. C'est-à-dire la planification de l'urbanisation, une vision au niveau de chacune des villes. Il faut savoir comment la ville va se développer. À quelle cadence cela va se faire. Évitez toutes les installations anarchiques, parce qu'elles dégradent le cadre de vie dans lequel nous vivons. Nous sommes dans une ville magnifique. Quand vous prenez une certaine hauteur par rapport à la ville, Abidjan est magnifique. Mais quand vous descendez, c'est autre chose. Il faut arriver à éviter toutes ces installations anarchiques qui, aujourd'hui, dégradent le cadre de vie. Il ne faut pas accepter l'argument facile qui consiste à dire que c'est leur gagne-pain. Il faut faire en sorte que ce gagne-pain se fasse dans de meilleures conditions, comme cela se fait partout. C'est le message qu'il nous faut envoyer vers les populations, en comptant bien entendu sur les acteurs locaux pour le contrôle. En ce qui concerne le ministère, notre ambition est de réduire le plus possible les tracasseries dont sont l'objet aujourd'hui nos compatriotes. C'est de faire en sorte que demain, un terrain s'acquiert aisément comme s'achète ou se vend une voiture. Une fois qu'on aurait immatriculé le terrain, que nous savons que l'identifiant que nous avons donné est unique, que nous connaissons le propriétaire, parce que tous les éléments auraient été mis en place et qu'il n'y a pas de contestation sur l'identité de l'acheteur, etc., acheter un terrain va devenir aussi facile qu'acheter une voiture. Tout simplement parce que les éléments de confiance auront été créés. C'est donc cela notre ambition : réduire voire faire disparaître les tracasseries, faciliter l'accès au foncier et au logement, qu'il soit en propriété, en location-vente ou en location simple. Nous allons nous arrêter là, en priant Dieu qu'il nous accompagne dans notre mission qui est d'intérêt public. Nous vous remercions et disons merci à Fraternité Matin.

**David Ya / Bamba Aboubakar / Anoh Kouao / Casimir Djezou / Christian Dallet / Isabelle Somian / Marcel Appena / Franck Yéo / Émeline Péhé / Francis Kouamé / Guy Assane Yapi / Dramous Yéti / Jean Kouika Bavane / Édouard Koudou**

**ÉTIENNE ABOUA**